

Des élus soutiennent la mère d'un Franco-palestinien, prisonnier en Israël **Dénoncer une parodie de justice**

► Depuis maintenant trois ans, un Franco-palestinien de 23 ans, Salah Hamouri, croupi dans les geôles israéliennes sans motif valable. Contrairement au caporal Franco-israélien Gilad Shalit, son cas n'a jamais été pris en considération par les autorités françaises. Afin de réclamer sa libération immédiate, sa mère, Denise Hamouri, multiplie les interventions aux côtés de l'Association France Palestine solidarité.

Lundi après-midi, elle était à Douai où elle a pu rencontrer les députés Marc Dolez, Jean-Jacques Candelier et Georges Hage, tous trois membres du comité de soutien qui sera officiellement présenté ce jeudi à l'Assemblée Nationale. Cette mère courage a aussi reçu le soutien de la section communiste de Douai, de la CGT ainsi que de la mairie de Douai, représentée par Marie Delecambre, adjointe aux associations.

Salah Hamouri, étudiant en sociologie à l'Université de Béthléem, a été arrêté le

13 mars 2005 à un check point alors qu'il circulait en voiture. Ce qu'on lui reproche ? Etre passé au ralenti trois mois avant son arrestation devant le domicile de Yossef Ovadia, chef du parti Shas, un rabbin connu pour ses positions extrêmes. Ce fait banal, joint à l'accusation de son appartenance au Front populaire de libération de la Palestine, a conduit le tribunal militaire israélien à considérer que le Franco-palestinien avait l'intention d'attenter à la vie de cette personne.

« Une monstruosité juridique »

Alors qu'aucune preuve concrète n'a pu être présentée et que les fouilles de son habitation et du disque dur de son ordinateur par les services spéciaux israéliens rien données, Salah Hamrouni, bien qu'innocent, a été condamné à sept ans de prison pour « un délit d'intention ». Une peine rendue après « une parodie de justice » selon sa propre mère. « Son procès a été repoussé à 25 reprises. Ensuite, les autorités pa-



Denise Hamouri a reçu le soutien de plusieurs députés.

lestiennes ont exercé un chantage odieux sur mon fils. S'il plaide coupable, il n'était condamné qu'à sept ans de prison. Sous pression, il a fini par accepter. »

Après avoir remué ciel et terre, Denise Hamouri a pu rencontrer Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, durant quelques minutes en février 2008 mais attend toujours d'être reçue par le Président de la République. Aujourd'hui, une soixantaine de

députés de tout bord ont rejoint le comité de soutien à Salah Hamouri. Tous pensent qu'il est grand temps d'entreprendre une véritable campagne de sensibilisation pour exiger et obtenir la libération immédiate de Salah. Marc Dolez ne dit pas autre chose : « il s'agit d'une monstruosité juridique. Il est temps que la France, patrie des Droits de l'Homme, mette la pression sur Israël. »

T.S-M.